

Débat d'orientations budgétaires 2012

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Effectif légal : 39

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de présents : 33

Nombre de votants : 39

LE 16 FEVRIER DEUX MILLE DOUZE

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 8 février et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric (à partir de la question n°4), M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme RIDEL-FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne (jusqu'à la question n°7), M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel (à partir de la question n°7), M. MENARD Joël, M. BOUDIER Jacques, Mme EMO Céline, Mme GILLET Christelle, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : M. TAVERNIER Eric (jusqu'à la question n°3), M. LEFEBVRE François, Mme CYPRIEN Jocelyne (à partir de la question n°8), M. DUTHUIT Michel (jusqu'à la question n°6), Mme AVRIL Jolanta, Mme AUDIGOU Sabine, Mme SANOKO Barkissa, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme OUVRY Annie.

Pouvoirs ont été donnés par : M. LEFEBVRE François à M. LECANU Lucien, Mme CYPRIEN Jocelyne à M. MENARD Joël (à partir de la question n°8), M. DUTHUIT Michel à Mme RIDEL-FARGE Patricia (jusqu'à la question n°6), Mme AVRIL Jolanta à M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine à M. BEGOS Yves, Mme SANOKO Barkissa à Mme LEGRAND Vérane, M. CHAUVIERE Jean-Claude à M. TAVERNIER Eric, Mme OUVRY Annie à M. BAZIN Jean.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël.

Mme Marie-Catherine GAILLARD, Adjointe au Maire, expose que le Conseil Municipal est invité à débattre des orientations budgétaires 2012.

Ce débat doit permettre à l'assemblée délibérante d'être informée de l'évolution de la situation financière de la collectivité et de disposer d'éléments sur le contexte économique et réglementaire dans lequel elle évolue.

Les Membres du Conseil Municipal ont été destinataires d'un rapport faisant état d'une part des contraintes qui pèsent sur la situation financière de la ville et d'autre part des orientations stratégiques qui seront affichées dans le budget primitif 2012, lequel sera soumis au vote du Conseil Municipal lors de sa séance du 22 mars 2012 prochain.

Ce rapport a été présenté à la commission n° 1 « finances » en date du 6 février 2012.

Le Conseil Municipal a pris acte des orientations budgétaires 2012, après avoir entendu les conseillers municipaux qui souhaitent prendre part au débat, conformément aux dispositions réglementaires légales.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Par délégation du Maire,
Myriam COLANGE
Directrice du Pôle Administration Générale

Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée

Réception en Sous-Préfecture :

Publication :
Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire